

COMMUNICATIONS.

L'ÂGE DE LA PIERRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIEN-HOA
(COCHINCHINE FRANÇAISE),

PAR M. LE PROFESSEUR E. T. HAMY.

C'est, si je ne me trompe, M. le docteur Mougeot, vice-président de la Société des études indo-chinoises à Saïgon, qui a découvert, le premier, il y a une dizaine d'années, l'âge de pierre du Bien-Hoa.

Quelques lignes, publiées dans le tome XXII des *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*⁽¹⁾, ont annoncé la découverte dans cette province de la Cochinchine française de haches de pierre, dont une gisait, paraît-il, à 2 m. 30 de profondeur dans un terrain qui n'avait jamais été défriché « de mémoire d'Annamite ». M. Cartailhac, qui avait reçu plusieurs de ces instruments de M. Mougeot, a d'ailleurs fait remarquer, en publiant cette courte note, qu'ils étaient « semblables à ceux du musée de Toulouse » décrits dans ce même journal en 1877 et 1879, c'est-à-dire aux haches de pierre de la collection Moura, provenant de Som-Ron-Sen, aux bords du grand lac Ton-lé-Sap⁽²⁾, dont on peut lire en effet une bonne description, accompagnée de figures dans le tome XIV des *Matériaux*⁽³⁾.

M. Mougeot a depuis lors continué ses investigations, M. Holbé a bien voulu s'y associer et, à l'Exposition universelle de 1889, on pouvait voir dans une vitrine de la section d'ethnographie sous les noms réunis de ces deux chercheurs un certain nombre de pièces intéressantes, désignées au catalogue comme « haches en calcaire siliceux, à soies carrées, des environs de Bien-Hoa »⁽⁴⁾.

A son tour M. Chénieux, nommé administrateur de cet arrondissement, s'est mis à y recueillir les vieux instruments de pierre, mais il a su donner à ses recherches un caractère de précision que n'avaient point atteint celles de ses prédécesseurs. Nous savons, par ce collaborateur, que six localités dispersées dans six cantons différents du Bien-Hoa ont fourni de ces haches trouvées généralement à une faible profondeur (0 m. 30 à 0 m. 50) et au

(1) *Matériaux*, etc., avril 1888, p. 208.

(2) *Ibid.*, février 1877, p. 98-100 et fig. 33-38; juillet 1879, p. 315-323 et fig. 88-108.

(3) Cf. J.-B. Noulet. *L'âge de la pierre polie et du bronze au Cambodge, d'après les découvertes de M. J. Moura* (Arch. du Mus. d'histoire nat. de Toulouse, t. I, p. 3-33, pl. I-VIII, 1879, in-4°).

(4) *Catalogue officiel. Exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques*. Sect. I, anthropologie, ethnographie, p. 129.

voisinage du fleuve ou de ses arroyos (30 à 50 mètres de la rive)⁽¹⁾. En outre, M. Chénieux nous a offert, avec sa précieuse collection, quelques notes ethnographiques d'un réel intérêt, que nous utiliserons un peu plus loin, après avoir décrit brièvement les pièces qu'elles accompagnent.

Les instruments de pierre de la collection de M. Chénieux sont faits d'une roche noire, compacte, à cassure terne, à surface terreuse, grise, bleutée, verdâtre ou roussâtre, et creusée de sillons, quelquefois assez profonds, correspondant à des veines plus ou moins décomposées.

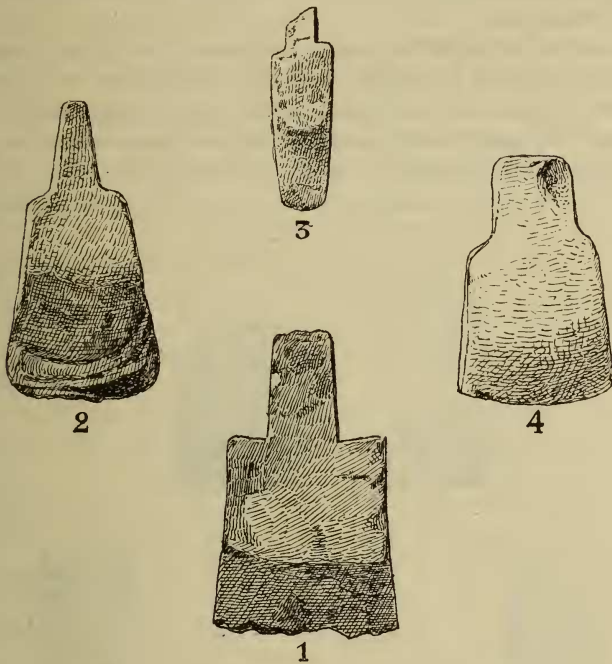


Fig. 1. — Haches à soie carrée et à côtés plats.
(Bien-Hoa, Cochinchine française.)

L'examen microscopique que mon collègue M. Lacroix a bien voulu pratiquer lui a montré que cette matière, qui fait feu sous le briquet, est essentiellement constituée par des grains très fins de quartz, moulés par

⁽¹⁾ Ces six localités, sont d'après M. Chénieux, Bèngò, village de An-hoà, canton de Long-vinh-thuong; Xom-caï-vang, village de Tuy-long, canton de Thanh-tuy-thuong; Cù-lao-mu-rua, village de Nhut-Thanh, canton de Chanh-my-trung; Lô-gach, village de Binh-dièn, canton de Phuòc-vinh-trung; Binh-dà, canton de Phuòc-vinh-thuong; enfin Ben-cá, village de Binh-tháo, canton de Phuòc-vinh-hà.

de petites paillettes de micacéoles et par des baguettes d'amphibole. Quelques échantillons présentent dans les cassures un aspect tacheté dû à la concentration locale de cette dernière roche.

«L'origine n'est pas douteuse, continue M. Lacroix, dans la note qu'il m'a remise, elle résulte du métamorphisme d'une roche élastique sous l'influence d'une roche éruptive (probablement granite).»

Les anciens habitants du pays ont taillé dans cette matière, dont nous ne connaissons pas encore les gisements naturels, des instruments de deux formes principales.

Les uns sont de véritables haches, sensiblement plus larges au tranchant qu'à l'emmanchure, et dont les côtés sont dressés plus ou moins régulièrement à angle droit, sur les faces tantôt presque plates, tantôt convexes, tantôt enfin terminées vers le tranchant par un biseau simple ou double. Les dimensions de ces haches varient de 66 à 108 millimètres pour la longueur, de 33 à 55 pour la largeur maxima, de 14 à 26 pour l'épaisseur.



Fig. 2. — Haches à côtés plats. (Bien-Hoa, Cochinchine française.)

Les instruments de la seconde forme, bien plus nombreux que ceux de la première, rentrent tous dans le type dit à *soie carrée*, décrit par

M. Noulet en 1879⁽¹⁾. Le corps de l'outil se prolonge en un appendice plus ou moins développé en largeur ou en hauteur, taillé à angle droit et s'atténuant quelque peu du côté de l'emmanchure. La pièce ainsi découpée a l'aspect d'un instrument dont la lame serait plus ou moins large et se continuerait par un manche de même épaisseur carrément rétréci.

Les outils à soie carré du Bien-Hoa, qui forment les 5/6 des récoltes de M. Chénieux, peuvent atteindre en longueur 135 millimètres, en largeur 80, et 40 en épaisseur. Par contre, les plus petits se réduisent à 6/4 millimètres de longueur, 42 de largeur et 16 d'épaisseur. La soie peut être aussi plus ou moins développée et avoir jusqu'à 43 millimètres dans un sens et 39 dans l'autre; elle se rétrécit parfois aussi jusqu'à ne plus mesurer que 19 millimètres de hauteur et 12 de largeur. Le plus souvent, elle est bien plus courte que la lame; dans une variété qu'on ne rencontre, il est vrai, que deux fois, la soie dépasse au contraire la partie plus large qu'elle supporte, si bien qu'elle forme les 56/100 de la longueur totale de l'instrument.

Comme pour les haches ordinaires, il y a une variété dont le tranchant arrondi est formé par un seul biseau et une autre où le biseau est double. Une de ces dernières pièces est remarquable par son étroitesse relative, aussi bien que par la régularité de sa façon. C'est un véritable ciseau.

Il n'existe dans la collection ni gouge, ni aiguiseur, ni aucune autre forme assimilable à quelque instrument actuel.

Les haches des deux types que nous venons de décrire ont survécu seules sous une forme un peu différente de la forme antique. Encore aujourd'hui, en effet, dans une partie de la presque île transgangétique, on se sert d'instruments en fer, fort semblables aux haches des anciens indigènes, mais dont la soie, de carrée, est devenue cylindro-conique. Grâce à ce très léger perfectionnement, il est extrêmement aisé pour le Malais, par exemple, de transformer par une rotation d'un quart de cercle, sa hache en herminette, ou inversement.

La ressemblance de ce fer moderne et de la pierre archaïque qui se juxtaposent si souvent sous les yeux des indigènes aurait dû, semble-t-il, leur suggérer des explications raisonnables, les soustraire tout au moins à ces étranges hypothèses de la pierre de foudre, que l'on retrouve chez tant de peuples, moins bien placés pour comprendre la véritable origine des vieilles pierres taillées et polies. L'indigène de Bien-Hoa croit pourtant avec la même ferveur que le Malais ou que le Cambodgien à l'influence de l'orage sur la formation du Lúoi-tâm-Set (c'est le nom qu'il donne à la *langue du tonnerre*). M. Chénieux a recueilli, en effet, sur l'histoire de la *langue du tonnerre* au Bien-Hoa, des renseignements détaillés et curieux. Ses administrés sont encore aujourd'hui bien persuadés qu'à chaque coup de

⁽¹⁾ *Loc. cit.*, p. 11.

tonnerre un *Lúoï-tâm-Set* tombe du ciel et s'enfonce dans le sol, et lorsque par hasard ils trouvent un des instruments dont nous venons de parler, ils le gardent précieusement pour des usages assez variés.

Le *Lúoï-tâm-Set* est d'abord un remède pour la variole : « on frotte la pierre polie, dit M. Chénieux, contre un bol à moitié plein d'eau froide, on prend cette eau par gorgées et on en asperge le corps du varioleux. »

En second lieu, le *Lúoï-tâm-Set* est efficace « pour éviter la crainte aux enfants nouveau-nés; lorsqu'on voit l'orage arriver, dit notre correspondant, on prend le *Lúoï-tâm-Set* et on l'expose sur le lit d'accouchement, près du lit du petit enfant ».

En troisième lieu on emploie encore la pierre en question « pour calmer les vers à soie ». Il faut opérer de même façon que pour les varioleux dont il était question un peu plus haut, « sans cette précaution le coup de tonnerre ferait mal aux vers et les cocons seraient mauvais ».

Le *Lúoï-tâm-Set* est donc une pierre bien précieuse, aussi se vend-il toujours assez cher. S'il est en pierre il se paie deux ou trois ligatures, en cuivre ou en bronze, il coûte jusqu'à une piastre.

Les *Lúoï-tâm-Set* en métal sont d'ailleurs relativement rares et M. Chénieux ne paraît pas en avoir rencontré jusqu'à présent de spécimen bien caractéristique dans le territoire du Bien-Hoa.

OBSERVATIONS SUR UN JEUNE *CERCOPITHECUS ERYTHROGASTER* (Gr.)
AYANT VÉCU À LA MÉNAGERIE DU MUSÉUM,

PAR E. DE POUSARGUES.

Pendant tout le second semestre de l'année 1896 a vécu à la Ménagerie du Muséum un jeune *Cercopithecus erythrogaster* (Gr.) qui a malheureusement succombé vers la fin du mois dernier aux rigueurs de la mauvaise saison. Cet individu femelle était plus jeune encore que celui qui servit de type à la description de Gray⁽¹⁾; sa longueur totale ne dépassait pas 65 centimètres dont 31 pour la queue un peu mutilée à son extrémité; toute la dentition de lait était en pleine activité fonctionnelle, la première molaire M₁ avait fait son apparition à la mâchoire inférieure, mais la dent correspondante supérieure commençait à peine à percer la gencive. Malgré son extrême jeunesse, ce spécimen offrait déjà tous les caractères signalés chez le type de l'espèce : la poitrine et le ventre étaient d'un roux intense, la gorge et les favoris d'un blanc parfait; la calotte céphalique, tiquetée de brun sombre et de jaune paille, était nettement circonscrite et bordée

(1) Gray, *Proc. Zool. Soc. London*, p. 169, pl. XVI, 1866. — J. Murrie, *ibid.*, p. 380, 1866.